

IL Y A URGENCE D'AGIR EN MATIÈRE DE SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS JUGE LE COMMISSAIRE

Toronto, le 7 mai 2009 - Le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, presse le gouvernement d'agir en matière de services de santé en français. Dans son *Rapport spécial sur la planification des services de santé en français* rendu public aujourd'hui, le commissaire fait huit recommandations dont celle de modifier sans tarder l'actuel projet de règlement sur l'engagement des collectivités.

Le commissaire veut que le gouvernement dote les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) d'entité de planification, tel que le prévoit la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*. « Un comité consultatif ce n'est pas une entité de planification. Il est clair que l'on doit modifier le projet de règlement afin de faire place à ces entités de planification prévues par la *Loi*. Elles permettront aux RLISS de bien comprendre une fois pour toutes les besoins des communautés francophones qu'ils desservent. », a déclaré François Boileau.

Le commissaire recommande également la création d'un poste de coordonnateur des services en français au sein de chaque RLISS. « Il est impératif d'ajouter ce poste auprès des RLISS afin qu'ils demeurent imputables de leurs décisions auprès du gouvernement et envers la communauté francophone. Il faut qu'ils puissent justifier leurs gestes en matière de services en français. Avec un poste de coordonnateur occupé par un haut gestionnaire, on mettra fin aux mauvais plis dans la planification des services de santé en français. », a ajouté M. Boileau.

Pour le commissaire, les conséquences de l'inaction sont majeures pour la population francophone. Il y a urgence d'agir car l'accès à des services de santé en français est un enjeu de qualité des services. C'est pourquoi M. Boileau insiste pour que la communauté francophone soit impliquée dans la planification de ses services de santé. Il invite d'ailleurs le gouvernement, les fournisseurs de services et la communauté à une concertation sans précédent pour améliorer la santé des citoyens francophones.

« La population francophone ne doit plus être sur une liste d'attente. Elle a des besoins spécifiques et se fait de plus en plus vieillissante, d'où l'urgence d'agir. Ce n'est pas lorsqu'on est en situation de vulnérabilité à 80 ans que l'on se bat pour obtenir un service médical en français. Il est donc capital que les services en français soient pensés et offerts en fonction des besoins spécifiques des francophones de l'Ontario. Il revient aux ministères et aux RLISS de mieux planifier et adapter ces services de santé offerts aux francophones. », a souligné François Boileau.

Enfin, le commissaire s'attend à ce que le gouvernement réponde positivement à ce rapport et puisse donner suite à ses recommandations.

« Le gouvernement a démontré de bonnes intentions et a fait preuve d'écoute au cours des derniers mois, notamment face au projet de règlement controversé. Je m'attends donc à la même réceptivité lorsque viendra le temps de réagir à mon rapport spécial. », a conclu le commissaire.

FAITS EN BREF

- Ce rapport spécial du commissaire aux services en français est le premier du genre depuis sa nomination en août 2007.
- La *Loi sur les services en français* permet au commissaire aux services en français de présenter à la ministre déléguée aux Affaires francophones un rapport spécial sur toute question liée à cette *Loi*.
- Le Commissariat aux services en français a été créé en 2007. Son rôle est de mener des enquêtes indépendantes selon la *Loi sur les services en français*, par suite de plaintes ou de sa propre initiative, de préparer des rapports sur les enquêtes et de surveiller les progrès accomplis par les organismes gouvernementaux en ce qui concerne la prestation des services en français en Ontario.

- 30 -

POUR EN SAVOIR PLUS :

Marie-Eve Pépin, agente des communications et des relations publiques
Commissariat aux services en français de l'Ontario
Téléphone : 416 314-8247
Sans frais : 1 866 246-5262
Courriel : marie-eve.pepin@ontario.ca

Available in English

Pour télécharger le rapport spécial du commissaire :
www.csf.gouv.on.ca/fr/node/37